

# Structuration territoriale

## UN TERRITOIRE RURAL À L'AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ

La Vendée est un département à dominante rurale qui possède un important réseau de petites villes réparties sur l'ensemble de son territoire (Les Sables d'Olonne, Challans, Les Herbiers, Fontenay le Comte, Montaigu, Luçon, Saint Gilles Croix de Vie, ...). Du fait de cette structuration assez atypique, elle fait partie des rares zones de l'espace national qui sont encore épargnées tant par les conséquences néfastes de l'exode rural que par celles de la concentration urbaine.

A la fois dense et diversifié, le maillage urbain de la Vendée s'organise autour de la ville de La Roche sur Yon (50.000 habitants au recensement de 1999). Désignée chef-lieu du département par Napoléon en 1804, cette cité à l'histoire récente connaît un remarquable essor démographique et économique depuis maintenant plus de deux décennies. De par sa

position géographique et son incontestable dynamisme, elle se positionne aujourd'hui comme un véritable centre actif, doté d'infrastructures et d'équipements en continuel développement.

Le réseau de petites villes (dont 7 comptent plus de 10.000 habitants) qui couvrent le territoire vendéen contribue tout autant que l'agglomération de La Roche sur Yon au développement économique du département. Ces petites unités urbaines<sup>1</sup> fournissent un emploi à de nombreux habitants des communes rurales qui les entourent. Elles constituent ainsi des pôles d'emploi très dynamiques dont l'aire d'influence se mesure à l'échelle d'un ou plusieurs cantons.



Communes, cantons et arrondissements



Source : INSEE (Codes officiels géographiques)

### Circonscriptions administratives

**282 communes**  
**30 établissements publics de coopération intercommunale**  
**31 cantons**  
**3 arrondissements**

### Répartition des espaces urbains et ruraux

	Population
<b>ESPACES À DOMINANTE URBAINE</b>	<b>245.252</b>
dont pôles urbains	156.251
dont couronnes périurbaines	68.486
dont communes multipolarisées	20.515
<b>ESPACES À DOMINANTE RURALE</b>	<b>294.412</b>
dont pôles urbains	91.032
dont couronnes des pôles d'emploi	2.453
dont autres parties de l'espace à dominante rurale	200.927
<b>ENSEMBLE</b>	<b>539.664</b>

Source : INSEE (Tableaux Economiques des Pays de la Loire 2006)

## Etablissements Publics de Coopération Intercommunale



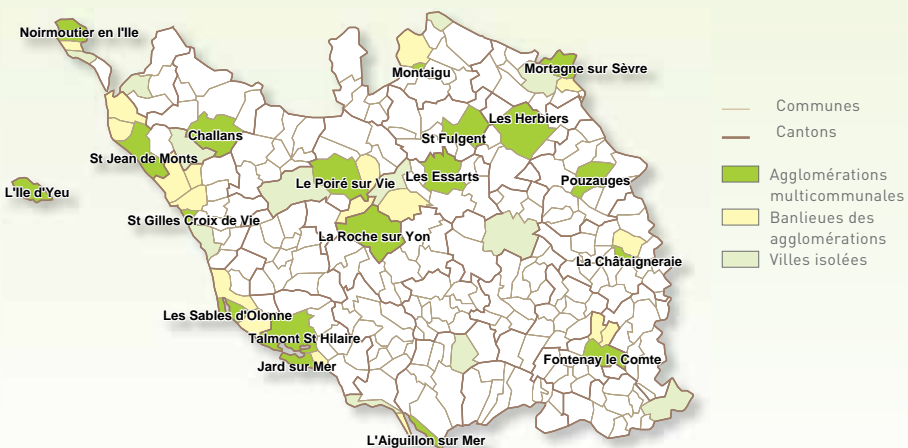
Sources : Préfecture de la Vendée / Services fiscaux de la Vendée

## Pays



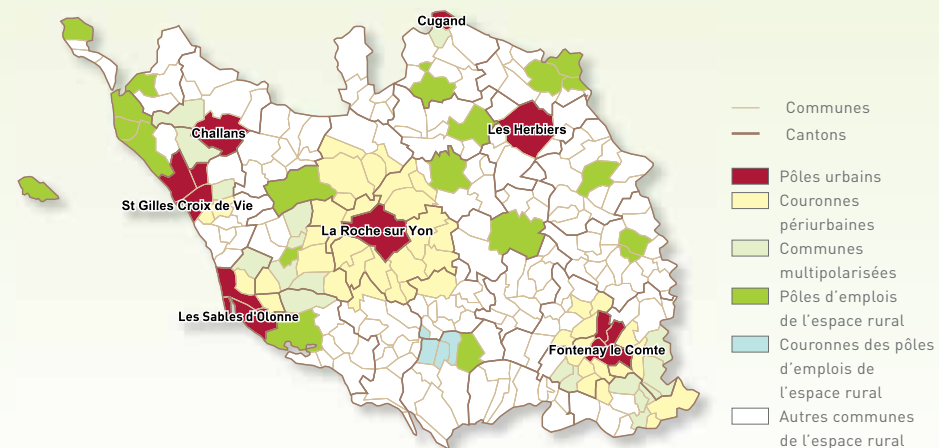
Source : Vendée Expansion

## Unités urbaines<sup>1</sup>



Source : INSEE (Zonages d'étude)

## Aires urbaines<sup>2</sup>



Source : INSEE (Zonages d'étude)

1 : Une unité urbaine est un ensemble d'une ou plusieurs communes présentant une continuité du tissu bâti (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) et comptant au moins 2.000 habitants.

2 : Une aire urbaine est un ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi, travaille dans le pôle ou dans les communes attirées par lui.